



CSAL Formation spécialisée de la Drfip 13 23/10/2025

Compte-rendu

En réponse à la déclaration liminaire des vos élu·es CGT Finances publiques 13, que répond la Drfip 13 ? (RPS - Sip Prado - Ste Anne)

Évidemment elle ne répond rien sur la situation générale, le budget, les suppressions d'emplois, la retraite, la PSC.

Rien non plus sur l'utilisation de la courbe du deuil et ses conséquences dans le management toxique.

Ne pas perdre sa vie à la gagner.

La centrale n'a visiblement fourni aucun élément de langage aux directions locales concernant le nombre de suicides à la DGFIP.

Rappelons-nous ce qu'en disait le ministre Lombard devant la commission des finances le 8 juillet 2025 et gardons en mémoire ce prononcé cynique « (...) *c'est des histoires que nous connaissons (...) mis bout à bout ça fait pas forcément une histoire (...)*. Voir [ICI](#). Gardien dans un premier temps du « circulez y'a rien à voir » pour ensuite se raviser suite à une note transmise par un collaborateur...

Pourtant « l'histoire » continue comme nous l'indiquons dans notre déclaration liminaire :

- 9 suicides en 2024

- déjà 19 en 2025 auxquels s'ajoutent 17 TS.

Rappel en cas d'idées suicidaires: 3114 numéro national de prévention du suicide

Une formation spécialisée de réseau est convoquée le 30 octobre 2025 avec pour ordre du jour un plan de prévention sur les risques psycho-sociaux et le suicide.

Tant que la DG et ses directions ne questionneront ni la matrice managériale basée sur la courbe du deuil, ni la verticalité d'un dialogue de gestion dont l'objet est de supprimer des emplois - au motif des gains de productivité théoriques basés sur du travail prescrit- la CGT Finances publiques 13 peut affirmer que l'administration employeur ne satisfait pas à ses obligations de prévention primaire ni aux articles L4121-1 et suivants du code du travail.

Le rapport **Gollac**, qui fait référence pour la mise en place de politiques de prévention des risques psycho-sociaux (RPS) dans les environnements de travail, identifie six facteurs :

- **l'intensité du travail et le temps de travail** ; Et toi comment ça se passe ? Maman ? Parent isolé ? Aidant ?

- **les exigences émotionnelles** ; *je vais bien, tout va bien. Ordre, contre-ordre, désordre, urgences, benchmarking, management pathogène.*

- **l'autonomie** ; *tâches chronométrées et contrôlées, reporting, surveillance malveillante*

- **les rapports sociaux au travail** ; *entre responsables et adjoints, entre adjoints et agents, recrutement au choix, évaluation professionnelle, etc.*

- **les conflits de valeur** ; *faire ce qu'on peut ou ce qu'il nous est demandé de faire au détriment de ce qu'il faudrait faire.*

- **l'insécurité de la situation de travail**. *Développement du précarat à la Dgfip, profilage, productivité vs formation professionnelle et sur-justification de nos compétences : « ne me décevez-pas », CV, lettres de motivation, etc.*

Pour la CGT, ne pas questionner le travail, c'est faire l'impasse sur les facteurs de la dégradation des conditions de travail. Le collectif est la réponse et le syndicat en est l'outil.

Qui vous soutient ? Qui vous défend ? Vous aussi soutenez la CGT Finances publiques 13 !

Syndiquez-vous !

Le SIP Prado est en surtension.

C'est la faute aux vigiles nous dit le pôle pôle fiscal (qui a fait un touch and go au CSAL FS).

Naïfs que nous étions et crétin·es d'agent·es que nous sommes !

Nous qui pensions que le problème était les effectifs à l'accueil, nous qui pensions que la concentration de 7 ards sur un point d'entrée unique ouvert que le matin avec une réduction du nombre de guichets ne pouvait qu'intensifier la mission accueil et enfin nous qui pensions que la surfréquentation... c'était aussi à cause de la fermeture de l'accueil généraliste du guichet amendes !

Pour le pôle pôle fiscal, ce n'est pas parce qu'entre 50 et 80 usagers par matinée s'y rendent pour des problèmes d'amendes que la SIP Prado est en surtension, ni parce qu'il abrite en son sein la caisse de la Drfip 13.

C'est tout simplement parce que les vigiles ne refoulent pas les usagers amendes (à coups de flyers?)
([Voir notre liminaire et les faits rapportés](#)).

Tandis que la fermeture de la Trésorerie Amendes 13 entraîne de fait une surfréquentation – pour payer, pour comprendre, pour savoir si, parce que les SATD, parce que la facilité de paiement a été donnée par téléphone et il a pas les références sur lui, parce que je ne sais pas, parce que je paye un acompte en numéraire, parce que je veux une main-levée, parce que j'appelle le numéro sur le flyer et ça n'aboutit pas... - **bref, la solution pour le pôle pôle fiscal de la Drfip 13, c'est que le vigile dissuade le redevable de franchir le seuil du SIP.**

- La CGT a rappelé que l'agent de sécurité qui n'est déjà pas un employé de la Drfip 13 n'a pas été embauché pour être un videur.

- La CGT ne lâche pas : il faut que le principe de l'accueil généraliste aux amendes redevienne la règle.

Et de rappeler que la Drfip 13 expose des agent·es d'accueil du SIP à des risques d'agression quand dans une Trésorerie Amendes les guichets sont sécurisés.

Non vraiment, le SIP Prado ne doit plus être le front office ou plutôt l'avant poste de la Trésorerie Amendes des Bouches-du-Rhône !

Ste Anne. CDIF-SPF-SDNC. Accueil – Installation – archives.

[Voir aussi les questions posées dans notre liminaire.](#)

Alors voilà. Après l'histoire du vigile, le pôle pôle fiscal a disparu du CSAL FS.

Donc c'est le pôle PPR qui a tenté de ne répondre à rien si ce n'est que le déménagement aura lieu et que les travaux au R+2 se feront avec les agent·es du SPF et SDNC nouvellement installé·es dans l'immeuble Borde.

Le raisonnement de l'administration est donc le suivant : si les services restaient à Ste Anne l'été prochain, ça coûterait cher et ce serait donc moins de moyens pour les installer ensuite à Borde... Autrement dit, soit vous bossez au milieu des travaux, soit le budget pour la nouvelle installation sera amputé.

La CGT a exigé des plans métrés (c'est le moins que la Drfip 13 puisse faire pour les missions foncières) concernant la future installation des agents au 22 Borde. 2 groupes de travail et aucun document fiable n'a été remis aux participant·es !

Questionnée sur l'installation de l'accueil du CDIF et du SPF, la Drfip 13 n'apporte aucune réponse, d'autant que les faits rapportés pendant le CSAL FS et concernant les tensions à l'accueil du SIP Borde ont coupé la chique à l'administration.

Questionnée sur l'implantation des archives du CDIF, la direction rappelle qu'il y a une zone d'archivage au sous-sol. Sauf que les archives du cadastre sont vivantes ! S'y reporter participe de la mission quotidienne des agent·es du CDIF. Silence de la Drfip 13.

Donc un CSAL FS censé être l'instance de « dialogue » sur la santé et les conditions de travail et de vie au travail et visiblement une représentation administrative qui a reçu un mandat impératif de se taire.

Devons-nous nous attendre à ce que la Drfip 13 boycotte les prochaines réunions du CSAL FS ?!

Pas ou peu de réponses et autant de désinvolture dans le traitement des conditions de travail des agent·es de la part de l'administration ne peuvent que confirmer la nécessité pour les agent·es de se mobiliser et d'imposer leurs revendications ! **La CGT sera à vos côtés !**